



La MRC vous informe

Hiver 2016
volume 9, numéro 1



MOT DE LA PRÉFET

Au cours des dernières semaines, plusieurs dossiers importants ont retenu notre attention.

Pôle logistique de transport

Le 9 octobre dernier, le Service de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville organisait, en collaboration avec la Ville de Contrecoeur, un important colloque portant sur le futur pôle logistique régional. Pour l'occasion, près d'une centaine de représentants de différents organismes locaux étaient réunis pour entendre des conférenciers de haut niveau venus expliquer les enjeux liés à la réalisation de ce projet.

Cette rencontre marquait le début des travaux en vue de la mise sur pied du pôle logistique. En effet, d'ici la fin 2016, la MRC devra collaborer avec plusieurs partenaires, dont le gouvernement québécois, en vue de rédiger un plan de développement en lien avec ce projet. Pour y arriver, nous créerons différents chantiers ou comités sectoriels de travail qui réuniront des intervenants provenant des secteurs concernés par le

futur plan de développement. Ainsi, les premiers chantiers travailleront sur les questions touchant l'environnement, le transport ferroviaire et la main-d'œuvre.

Nous sommes très heureux de l'avancement de ce dossier car, à terme, la réalisation du pôle logistique régional de Contrecoeur jouera un rôle déterminant dans l'économie du Québec par la création de milliers d'emplois.

Centre de commerce international NUWA

Le 27 octobre dernier, les membres du conseil de la MRC ont assisté à une présentation spéciale du Centre international de commerce NUWA qui souhaite s'installer à Varennes. À l'issue de cette rencontre, le projet a été accueilli favorablement par l'ensemble des maires.

Ce centre d'affaires, dont l'objectif est de réunir dans un même lieu des exportateurs et des importateurs, facilitera les échanges commerciaux entre des entreprises québécoises et celles des continents asiatique, américain et même européen.

Par ailleurs, avec le projet d'agrandissement des installations du Port de Montréal à Contrecoeur et celui du gouvernement du Québec visant l'établissement d'un pôle logistique de transport dans cette même ville, nous saluons la venue de ce centre d'affaires unique qui sera une source de croissance économique et de prospérité pour nos deux régions.

Des dons pour aider la communauté

Un autre beau projet auquel l'ensemble des Municipalités ont collaboré et dont nous pouvons tous être fier, c'est l'implantation de boîtes de dons au profit des organismes d'entraide du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Comme le dit le proverbe : « Charité bien ordonnée, commence par soi-même ». C'est ce qui a motivé les élus lorsque les maisons d'entraide du territoire sont venues frapper aux portes des Municipalités pour leur demander d'agir afin de réglementer la présence des nombreuses boîtes de collectes de dons installées partout dans la MRC car en plus de nuire aux activités de nos organismes d'entraide locaux, ces boîtes constituaient une pollution visuelle importante.

C'est pourquoi le conseil de la MRC a adopté, en juillet 2015, le Règlement numéro 185-4 qui vise, d'une part, à contrôler la prolifération des boîtes de récupération de vêtements usagés sur son territoire tout en venant en aide aux organismes d'action bénévole actifs chez nous. D'autre part, ce règlement avait aussi pour objectif de protéger l'environnement en réduisant les quantités de vêtements et autres textiles envoyés chaque année dans les centres d'enfouissement.

.....→
suite page 2

ENVIRONNEMENT



**ÉCOCENTRE
MARGUERITE-
D'YOUVILLE**

FERMETURE HIVERNALE DU SECTEUR NORD

4111, route Marie-Victorin,
Contrecœur



L'Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Nord, est fermé pour la période hivernale, et ce, depuis le 22 novembre 2015. La réouverture aura lieu au printemps 2016.

Pendant la période hivernale, les citoyens peuvent se départir de leurs matières en les apportant au secteur Sud situé à Varennes.

SECTEUR SUD OUVERT TOUT L'HIVER!

1975, chemin de l'Énergie, Varennes



L'Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud est **ouvert 12 mois par année**, pour tous les citoyens de la MRC de Marguerite-D'Youville qui veulent se départir de différentes matières de façon écologique et responsable.

Afin d'augmenter le potentiel de récupération et de valorisation des matières, nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de les trier** avant de les apporter à l'écocentre. Ainsi, nous évitons la contamination qui permet de détourner de l'enfouissement un plus grand volume de matières.

Heures d'ouverture pour la période hivernale (novembre à la fin mars)

Dimanche, lundi, mardi, mercredi :	FERMÉ
Jeudi, vendredi, samedi :	8 h à 16 h



CALENDRIERS DES COLLECTES 2016

ATTENTION! Changement des journées de collectes!

À la suite de l'octroi de nouveaux contrats pour la gestion des matières résiduelles, la MRC de Marguerite-D'Youville vous informe qu'il y aura des changements dans les jours de collectes pour l'année 2016.

Afin de bien gérer vos matières, il est donc essentiel de consulter régulièrement votre petit calendrier des collectes 2016, que vous recevrez par la poste très bientôt. Lisez bien les informations indiquées au verso, elles vous seront utiles tout au long de l'année.

Les calendriers 2016 sont aussi accessibles sur le site Internet de la MRC et disponibles à votre hôtel de ville.

www.margueritedyouville.ca



En effet, au Québec, on évalue que des 170 000 tonnes de vêtements et textiles qui sont jetés annuellement, 124 000 tonnes prennent la route de l'enfouissement. Comme vous le savez, nous travaillons fort à la MRC pour vider le bac noir des matières qui peuvent être valorisées et ce projet, tout comme celui de la gestion des matières organiques par biométhanisation, vise à atteindre cette cible.

Les citoyens sont donc invités à faire preuve de générosité et à déposer leurs vêtements usagés dans l'un des sept conteneurs jaune et bleu installés aux endroits suivants (une huitième boîte sera installée à Sainte-Julie, dans un lieu qui reste à être confirmé):

- Contrecœur :
 - Marché IGA Pierre Robitaille : 4999, rue des Ormes
- Saint-Amable :
 - Centre d'entraide bénévole : 297, rue Principale
 - Pavillon multifonctionnel : 446, rue Daniel Sud,
 - Hôtel de ville : 575, rue Principale
- Sainte-Julie :
 - La Maison de l'Entraide de Sainte-Julie : 1718, rue Principale
 - IGA du Faubourg : 2055, rue Principale
 - Métro Riendeau : 2103, boulevard Armand-Frappier

La MRC invite également les citoyens à faire don leurs vêtements usagés directement aux organismes suivants :

- Varennes : L'Ouvroir Sainte-Marguerite-D'Youville
40, rue de la Fabrique
- Verchères : Centre d'entraide familiale
579, route Marie-Victorin

Je profite de l'occasion pour remercier nos nombreux partenaires qui ont travaillé ensemble pour le bien-être de la communauté. Grâce à la coopération de tous, nous serons en mesure de protéger l'environnement et de soutenir nos organismes d'entraide locaux qui connaissent bien les besoins de la population et qui font un excellent travail auprès de celle-ci. Leur soutien est un bel exemple de leur implication au sein de leur communauté.

Et sur cette note réjouissante, j'aimerais vous souhaiter, au nom des membres du conseil et en mon nom personnel, un excellent temps des fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur et de santé.

Suzanne Dansereau

Suzanne Dansereau, préfet



CHANGEMENT À L'HORAIRE DES COLLECTES PENDANT LE TEMPS DES FÊTES

Compte tenu des changements apportés aux journées de collectes pour l'année 2016, veuillez prendre note des ajouts suivants à l'horaire des collectes pendant la période des fêtes.

CALIXA-LAVALLÉE ET VERCHÈRES

Le lundi 28 décembre 2015 : collecte supplémentaire de résidus domestiques (bac noir).

SAINTE-JULIE

Le jeudi 31 décembre 2015 : collecte supplémentaire de résidus domestiques (bac noir) pour le **SECTEUR 3**. Tous les secteurs de Sainte-Julie seront desservis la même journée.



SURPLUS DE MATIÈRES RECYCLABLES PENDANT LE TEMPS DES FÊTES?

Pendant le temps des Fêtes, il est possible de déposer vos surplus de matières recyclables (boîtes, papier d'emballage, etc.) à côté de votre bac roulant bleu. Les matières doivent être déposées dans l'un ou l'autre des contenants suivants :

- petits bacs (par exemple : anciens bacs verts de 64 L);
- boîtes de carton de même format;
- sacs de papier;
- sacs de plastique transparents.

Attention! Les boîtes de carton doivent être coupées en morceaux de 2 pieds par 2 pieds et déposées à côté du bac roulant bleu.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ACCEPTÉS GRATUITEMENT!

Nous vous rappelons que les résidus domestiques dangereux (RDD), tels que peinture, huile, aérosols, fluocompactes, piles, batteries, matériel informatique et électronique, pneus d'automobile, bonbonnes de propane, etc., sont acceptés sans frais en tout temps!

PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES : 5 ANS DÉJÀ

Depuis maintenant cinq ans, la MRC de Marguerite-D'Youville, en collaboration avec les municipalités, offre une aide financière de 100 \$ à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables neuves ou usagées. Au cours de ces cinq années, ce sont plus de 200 familles qui, par ce geste simple, ont contribué à réduire l'enfouissement de couches jetables qui prennent près de 500 ans à se décomposer.

Vous souhaitez en faire autant? Pour en apprendre davantage sur les critères d'admission et les pièces justificatives demandées, communiquez avec votre municipalité ou avec la MRC de Marguerite-D'Youville au 450 583-3301 ou au 514 856-5701 poste 242.



COLLECTE DES ARBRES DE NOËL NATURELS

La collecte des arbres de Noël naturels aura lieu le **lundi 11 janvier 2016** pour l'ensemble des citoyens de la MRC.

N'OUBLIEZ PAS! Les arbres doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le lundi matin, le feuillage vers la résidence et dégarnis de toutes décorations.

Les arbres ainsi recueillis seront transformés en paillis. Voilà donc une belle façon de donner une deuxième vie à votre arbre de Noël!



TRANSPORT ADAPTÉ

À VOTRE SERVICE DEPUIS 14 ANS

Connaissez-vous le service de transport adapté de la MRC de Marguerite-D'Youville? Il s'agit d'un service de transport porte-à-porte offert depuis maintenant 14 ans aux citoyens de la MRC ayant un handicap psychique, visuel, intellectuel ou moteur.

Mieux qu'un service de transport collectif, le Service de transport adapté de la MRC peut compter sur une équipe de chauffeurs expérimentés qui ont reçu une formation les sensibilisant aux besoins de sa clientèle.

Grâce à ce service, les utilisateurs du transport adapté peuvent ainsi jouir d'une certaine autonomie pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, au travail et pour participer à des activités de loisirs.

Pour être admissible au transport adapté, vous devez compléter le formulaire de demande d'admission et répondre aux critères d'admissibilité. Pour plus d'information, visitez le site Internet de la MRC de Marguerite-D'Youville au www.margueritedyouville.ca. Vous pouvez également nous appeler au 450 583-5697 ou sans frais au 514 484-0499.



NOUVELLE TARIFICATION POUR 2016

Le Service de transport adapté de la MRC de Marguerite-D'Youville informe ses usagers qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, la tarification suivante sera en vigueur :

TARIFICATION 2016

	Livret (20 passages)	Tarif par passage	Carte mensuelle
Zone locale	61,25 \$	4,25 \$	102,00 \$
Zone Rive-Sud Zone Sorel-Tracy	81,50 \$	5,75 \$	142,75 \$
Zone Montréal	N/A	11,25 \$	N/A

Veuillez noter que les livrets de billets des années antérieures seront acceptés moyennant une compensation équivalente à la différence entre les nouveaux et les anciens tarifs. De plus, **toujours** prévoir le montant exact.



www.margueritedyouville.ca
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information
publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : Nadine Lasalle, MRC de Marguerite-D'Youville
Conception graphique : Anngaphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La **MRC** vous informe